



LE PORT DE MARSEILLE FOS ET LE PORT DE BEYROUTH SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT

Le 8 juin 2022, le port de Marseille Fos, représenté par le Président du Directoire, M. Hervé Martel, et le Port de Beyrouth, représenté par le Directeur Général, M. Omar Itani, ont signé un accord de partenariat afin de renforcer la coopération entre les deux ports. La signature de cet accord s'est tenue en présence de S.E. M. Ali Hamiyeh, Ministre des Transports et de S.E. Mme Anne Grillo, Ambassadrice de France au Liban.

Dans le cadre de cet accord de partenariat, le port de Marseille Fos pourra apporter son expertise au Port de Beyrouth tant sur les questions de gouvernance portuaire que sur les questions d'organisation interne. Les partenaires prévoient par exemple un échange d'informations dans le but de contribuer au développement du commerce maritime et portuaire et de participer au développement durable des activités visant l'aménagement industrialoportuaire. Des activités de formation pourraient également voir jour dans divers domaines tels que la sécurité maritime et portuaire, la sûreté, l'informatique portuaire ou encore la protection de l'environnement.

Le Port de Beyrouth et le Port de Marseille Fos entretiennent une coopération historique, remontant aux années 1990. L'idée d'un partenariat renforcé entre les deux ports découle de l'appui plus global de la France à la reconstruction du Port de Beyrouth au lendemain de la double explosion du 4 août 2020. En effet, suite à une première mobilisation d'urgence, plusieurs missions d'expertise ont été organisées entre novembre 2020 et juillet 2021, incluant des experts issus notamment des grands ports maritimes français du Havre et de Marseille.

La France se tient aux côtés du Liban pour la reconstruction du Port de Beyrouth et est fière de pouvoir renforcer ces liens d'amitié et de coopération méditerranéenne.

Contact presse

Coralie Beylot-Layens

+33 4 91 39 53 24 / +33 6 07 94 70 73

Coralie.Beylot-Layens@marseille-port.fr

www.marseille-port.fr